

Landes atlantiques littorales sur sol squelettique

4030

3

CODE CORINE 31.231

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Étage bioclimatique eu- à hyperatlantique, de 40 à 110 m d'altitude.

Exposition forte aux vents marins, plus ou moins chargé d'embruns, déficit hydrique estival possible.

Position générale sur les plateaux, au-delà des rebords de falaises, ou sur les pentes ensoleillées, voire moins éclairée mais alors sur sol plus squelettique.

Substrat acide, granitique ou gréseux, superficiel et squelettique, de type « ranker podzol », mais non totalement désaturé en cations en raison des embruns ; humus de type moder-mor.

Variabilité

Diversité typologique principale fonction des qualités édaphiques et de la situation géographique, variations secondaires selon l'exposition et le positionnement de l'habitat dans la séquence zonale de falaise. Trois types principaux sont distingués et présentés ci-après.

En situation hyperatlantique fraîche, sur les promontoires finistérien et ouessant, **lande littorale à Scille printanière et Bruyère cendrée** [*Scillo vernae-Ericetum cinereae*].

Dans les régions eu- et hyperatlantiques, sur substrat sec, **lande à Ajonc de Le Gall prostré et Bruyère cendrée** [*Ulici humilis-Ericetum cinereae*], avec les variantes suivantes :

- une sous-association à Armérie maritime [subass. *armerietosum maritimae*], plus aérohaline, avec : Armérie maritime (*Armeria maritima*), Silène maritime (*Silene vulgaris* subsp. *maritima*), Carotte porte-gomme (*Daucus gummifer*) ;
- une sous-association typique [subass. *typicum*] ;
- une sous-association à Brachypode penné [subass. *brachypodietosum pinnati*], à substrat enrichi par envol d'arènes ou proximité de roches diabasiques, avec : Brachypode groupe penné (*Brachypodium* gr. *pinnatum*), Rosier à feuilles de boucage (*Rosa pimpinellifolia*)... ;
- une sous-association à Bruyère ciliée [subass. *ericetosum ciliaris*], sur substrats plus frais, à Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Siméthis à feuilles planes (*Simethis mattiazii*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Dans les régions eu- et hyperatlantiques, sur substrat plus humide (ranker/gley podzol), des bordures de dépression des plateaux sommitaux, **lande littorale à Ajonc de Le Gall prostré et Bruyère ciliée** [*Ulici humilis-Ericetum ciliaris*], avec les variantes suivantes :

- une sous-association à Bruyère vagabonde [subass. *ericetosum vagantis*], plus thermophile, particulière aux îles morbihannaises, avec la Bruyère vagabonde (*Erica vagans*) ;
- une sous-association typique [subass. *typicum*] ;
- une sous-association à Bruyère à quatre angles [subass. *ericetosum tetralicis*], en conditions plus humides, à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), Saule rampant (*Salix repens*), Laïche faux panic (*Carex panicea*), Bruyère de Watson (*Erica x watsonii*)...

Physionomie, structure

Landes rases, parfois très rases et ouvertes, toujours fortement anémomorphosées, dominées par les chaméphytes, prenant souvent un aspect très typique en gradin linéaire ou en coussinet.

Les espèces halophiles de l'étage aérohalin peuvent se retrouver dans l'habitat mais en moindre proportion que dans les landes littorales sur sol assez profond [*Dactylido oceanicae-Uliceta maritimi*] ; fiche 4030-2].

Physionomie générale marquée par la dominance ou la codominance de quelques espèces : Callune vulgaire (*Calluna vulgaris*), Ajonc de Le Gall prostré (*Ulex gallii* f. *humilis*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Bruyère ciliée.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Ajonc de Le Gall prostré	<i>Ulex gallii</i> f. <i>humilis</i>
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>
Bruyère ciliée	<i>Erica ciliaris</i>
Callune vulgaire	<i>Calluna vulgaris</i>
Cuscute du thym	<i>Cuscuta epithymum</i>
Dactyle océanique	<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>oceanica</i>
Fétuque de Huon	<i>Festuca huonii</i>
Fétuque pruinuse	<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>pruinosa</i>
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>
Siméthis à feuilles planes	<i>Simethis mattiazii</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

La lande littorale à Bruyère cendrée et Ajonc d'Europe maritime [*Ulici maritimi-Ericetum cinereae*] ; fiche 4030-2] est très proche et précède souvent zonalement l'habitat. Elle se distingue par la floraison printanière (et non estivale) de l'Ajonc d'Europe maritime et par son positionnement plus proche des pelouses aérohalines des pentes des falaises que des plateaux.

Correspondances phytosociologiques

Landes maritimes atlantiques sur sol squelettique ; alliance : *Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi* ; groupe d'associations : *Uliceta humilis*.

Dynamique de la végétation

Quasiment nulle, végétation primaire à subprimaire, spécialisée, permanente, soumise à de fortes contraintes du milieu (vents, embruns, sols).

Légère dynamique vers les fourrés littoraux (*Ulici maritimi-Prunetum spinosae*) [*Ulici europaei-Rubion ulmifolii*, code Corine : 31.83] possible en situation quelque peu protégée ou sur substrat bouleversé (tranchées, bords de routes...). Le Saule roux (*Salix acuminata*) peut se montrer agressif vis-à-vis des communautés des sols frais. Le Pin maritime (*Pinus pinaster*) introduit peut se montrer redoutable par un développement couvrant bas et anémomorphosé asphyxiant l'habitat.

Les incendies enclenchent une dynamique cyclique de reconstruction mettant en jeu des communautés de thérophytes [*Thero-*

Airion, code Corine : 35.21] ou de dalles rocheuses [*Sedion anglici*] au sein de la « lande à Ajonc de Le Gall prostré et Bruyère cendrée ». Celle-ci n'existe pas avec la « lande littorale à Ajonc de Le Gall prostré et Bruyère ciliée » dont le substrat plus frais préserve de la combustion les souches des plantes vivaces.

Habitats associés ou en contact

En contact inférieur : végétations des pelouses aérohalines [*Crithmo maritimi-Armerion maritimae*, code UE : 1230], landes atlantiques littorales sur sol assez profond [*Dactylido oceanicae-Uliceta maritimi*, code UE : 4030].

En contact supérieur ou latéral : fourrés acidiphiles littoraux [*Ulici europaei-Rubion ulmifolii*, code Corine : 31.83], dalles rocheuses littorales à Orpin d'Angleterre (*Sedum anglicum*) [*Sedion anglici*], parois rocheuses lichéniques, pelouses maigres à Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*), ptéridiaies [*Conopodio majoris-Teucrium scorodoniae*].

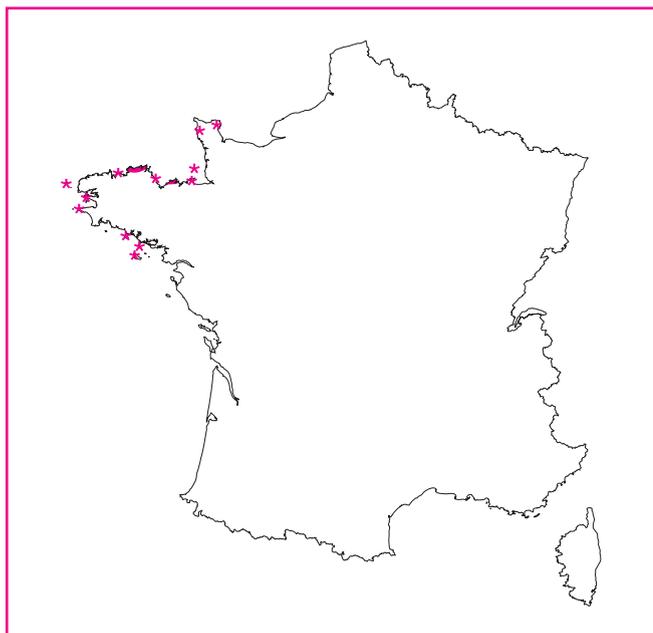
En dynamique cyclique : plages thérophytiques du *Thero-Airion* [code Corine : 35.21], incluant des espèces rares comme la Romulée de Columna (*Romulea columnae*).

Répartition géographique

Lande à Scille printanière et Bruyère cendrée : localisée sur les promontoires de l'ouest finistérien et des îles (Ouessant).

Lande à Ajonc de Le Gall prostré et Bruyère cendrée : pourtour armoricain avec un maximum d'extension sur les côtes nord et ouest bretonnes.

Lande à Ajonc de Le Gall prostré et Bruyère ciliée : répartition identique au type précédent, bien présente aussi à Belle-Île.



Valeur écologique et biologique

Principalement liée à l'originalité et à la rareté de cet habitat très spécialisé.

À remarquer la présence de nombreux écotypes littoraux d'espèces diverses : Ajonc de Le Gall (*Ulex gallii*), Ajonc d'Europe

(*Ulex europaeus*), Fétuque groupe rouge (*Festuca gr. rubra*), Fétuque groupe ovine (*Festuca gr. ovina*), Solidage verge-d'or (*Solidago virgaurea*), Épervière en ombelle (*Hieracium umbellatum*), Violette de Rivinius (*Viola riviniana*)...

Taxons remarquables : Violette lactée (*Viola lactea*), Siméthis à feuilles planes, Bruyère de Watson.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

Maintien des diverses sous-associations et sous-habitats qui constituent une expression complète de la biodiversité de l'habitat.

Préserver les formes optimales de bonne densité, mais aussi les formes pionnières, ouvertes (les plus spectaculaires physiologiquement comme expression anémomorphosée) et l'ensemble des séquences de variations floristico-édaphique et topographique.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Évolution spontanément nulle ou extrêmement lente, sauf en situation semi-protégée ou sur site altéré.

Menaces principales : envahissement et plantation de Pin maritime, destruction par piétinement mettant la roche à nue, destruction par incendie.

Potentialités intrinsèques de production économique

Aucune valorisation économique directe ; cet habitat participe néanmoins à un paysage très apprécié du public, d'où une valorisation économique indirecte.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

En situation exposée, les landes primaires qui composent l'habitat sont en équilibre avec les fortes contraintes du milieu et la dynamique globale de la lande est quasi nulle. Elles ne sont pas menacées, à condition que soit limitée la fréquentation qui peut être importante en bordure de littoral. En situations abritées, ces landes sont plus sensibles à la colonisation spontanée par le Prunellier (*Prunus spinosa*) ou le Saule roux après le développement important d'Ajoncs.

Envahissement possible par les Pins maritimes introduits.

Risque de destruction par incendie.

Modes de gestion recommandés

Il est recommandé de ne pas intervenir sur les landes les plus stables en bordure de littoral.

Dans les zones très fréquentées, maîtriser et organiser la fréquentation du public (barrières, clôtures, cordons non débroussaillés) et mettre en place des supports de communication.

Dans les sites les plus abrités, envisager un rajeunissement périodique de la lande par intervention mécanique pour éviter la colonisation par des fourrés.

Élimination raisonnée des Pins maritimes intrus (coupe).

Mise en place de dispositifs de protection contre les incendies, mais ne portant pas atteinte à l'intégrité de cet habitat (situés à l'extérieur de celui-ci).

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Localement, des activités d'exploitation des landes (étrépage) peuvent menacer l'habitat (sites de prélèvements concentrés qui gênent sa régénération). Il convient de les suivre avec attention en prévoyant éventuellement de les organiser spatialement ou dans le temps (exemple de l'île d'Ouessant).

Exemples de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Île d'Ouessant.

Belle-Île-en-Mer.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Des expériences de gestion intéressantes sont menées actuellement en Grande-Bretagne, il pourrait être intéressant de les expérimenter en France.

Bibliographie

BIORET F., 1985 et 1989.

BIORET F. *et al.*, 1991.

BIORET F. et GÉHU J.-M., 1999.

CORILLION R., 1965.

EUROSITE, 1998.

GÉHU J.-M. et J., 1960 et 1961, 1975.

GÉHU J.-M. et PLANCHAIS N., 1965.

GÉHU J.-M., 1963, 1975 et 1978.

INSTITUT RÉGIONAL DU PATRIMOINE, 1995.

VANDEN BERGHEN C., 1958.

« Pour en savoir plus »

Université de Brest, SEPNB.